

# AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE

### **PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 5355, AVENUE PAPINEAU**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA19 25 0207 du **3 juin 2019**, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au 5355, avenue du Papineau ;

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une assemblée publique le **mardi 18 juin 2019, à 18h**, au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, à la salle Plateau ;

QUE ce projet de résolution vise le maintien et l'installation d'enseignes pour l'immeuble situé au 5355, avenue Papineau ;

QUE lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Fait à Montréal, le 7 juin 2019

Le secrétaire d'arrondissement,  
Claude Groulx